

ON GARDE



LE CONTACT

SOLIDARITÉ

SPÉCIAL COVID-19

**ON GARDE LE CONTACT SECTEURS FAMILLE ET SENIOR DES CENTRES SOCIOCULTURELS
DES MARNAUDES**

SECTEUR SENIOR

**INFORMATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS : vous avez plus
de 60 ans et vous habitez en Seine-Saint-Denis**

Le département de la Seine-Saint-Denis a créé pour vous la carte Ikaria !

Le 15 novembre 2019, le Conseil départemental a lancé un nouveau dispositif pour favoriser les activités culturelles, sportives, citoyennes et les loisirs de tous les habitants, de plus de 60 ans, de la Seine-Saint-Denis.

Cette carte est délivrée gratuitement à toutes les personnes de plus de 60 ans vivant dans le département, leur donnant accès à de nombreux avantages au travers d'un panel d'associations et d'institutions culturelles, sur le département.

Par ailleurs, toute personne inscrite obtiendra un chèque-cadeau de 100 € à partir de sa 65^{ème} année, puis tous les 5 ans. Ces bons permettront d'acheter des tickets de cinéma, des places de théâtre ou encore des séances de sport.

Pour obtenir votre carte Ikaria, munissez-vous d'une copie de votre carte d'identité et d'une facture comprenant votre adresse, puis rendez-vous sur le site ikaria.seinesaintdenis.fr pour remplir le formulaire ou imprimer le bulletin papier à compléter, et l'envoyer à l'adresse indiquée.

Pour toute question, vous pouvez contacter le numéro de téléphone gratuit :

0800 710 093

Source : Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis